

Nos dix engagements pour la profession comptable

Nous, co-fondateurs de Pennylane, avons ressenti le besoin de clarifier notre ADN et nos engagements au sein d'une charte partagée avec la profession et déposée chez un huissier. Nous aspirons à être un moteur de l'évolution de l'expertise comptable, plaçant la confiance au cœur de nos relations avec nos partenaires experts-comptables.

Voici nos dix engagements détaillés :

1. Nous maintiendrons un contrôle absolu sur notre stratégie et nos décisions commerciales

Pennylane est une entreprise française immatriculée en 2020 par sept cofondateurs, dont un diplômé d'expertise-comptable. Nous voulons permettre aux cabinets d'expertise-comptable de jouer toujours plus et toujours mieux leur rôle de tiers de confiance de proximité des TPE et PME françaises.

En tant qu'entreprise française, fondée par des associés français et basée en France, nous maintenons un contrôle absolu sur notre stratégie et nos décisions commerciales, y compris la politique tarifaire. Nous avons ouvert notre capital à cinq fonds de capital-risque. Nous gardons toujours la majorité des droits de vote, des voix en Conseil d'Administration et les fonds ont un poids équilibré dans notre gouvernance.

Ces investisseurs partagent notre vision, s'inscrivent sur le temps long et contribuent à structurer certaines fonctions tout en évitant tout conflit d'intérêts. Notre pacte d'actionnaires n'autorise personne à forcer à vendre.

Notre ambition est de faire de Pennylane un leader français dans le logiciel de comptabilité et de gestion financière, grâce à des investissements massifs en R&D qui nous permettent de construire une des équipes techniques les plus performantes de France.

2. Revendre notre société n'est pas notre stratégie, nous souhaitons faire de Pennylane un leader français et européen

Nous avons une vision à long terme et souhaitons faire de Pennylane un leader européen profondément attaché à ses racines et à ses clients.

Nous estimons que nous sommes au tout début de cette aventure passionnante.



Nous sommes soutenus par des fonds de capital-risque qui font le pari long-terme que PennyLane réussira à convaincre de plus en plus de cabinets d'expertise-comptable. Par exemple, Sequoia est toujours au capital de Stripe depuis 2009, ou à celui d'Airbnb également depuis 2009.

Ce soutien de long terme nous permet de nous concentrer sur notre mission de créer le meilleur outil de comptabilité et de gestion du marché.

3. Nous sommes un éditeur de logiciel et ne commercialiserons jamais de services comptables

Nous nous engageons à vos côtés en tant qu'éditeur de logiciel, et en aucun cas, nous n'effectuerons de tenue de comptabilité ou d'établissement des états financiers ; cela semble une évidence, mais il est toujours bon de le rappeler. Nous ne vendrons également jamais de prospects à des cabinets et ne présenterons pas de cabinets aux entreprises en demande, afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

L'ADN de PennyLane est celui d'un éditeur de logiciel. Dans l'unique but de construire un outil performant, nous avons nous-mêmes géré la comptabilité d'environ 700 entreprises sur PennyLane afin de nous confronter à la réalité des métiers de collaborateur et d'expert-comptable au moment de la création de PennyLane. Cette activité d'expertise-comptable a été cédée en décembre 2021 à un cabinet d'expertise-comptable tiers afin de devenir à 100% éditeur de logiciel.

Nous croyons fermement que l'expertise comptable est essentielle au développement et à la viabilité des entreprises de toutes tailles.

4. Les clients des cabinets utilisateurs de PennyLane resteront toujours les clients des cabinets

PennyLane est une plateforme qui permet aux cabinets d'expertise-comptable de collaborer plus efficacement avec leurs clients, mais n'a aucune vocation à remplacer le rôle du cabinet ou proposer aux clients des alternatives à leur cabinet actuel.

Les cabinets peuvent choisir à tout moment le type de communication que PennyLane peut transmettre à leurs clients. Il est important de noter que certains emails demeureront nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de notre service. Les entreprises pourraient ainsi recevoir des notifications liées spécifiquement à l'utilisation de PennyLane (par exemple, en cas d'erreur de fichier, de pièce manquante, d'inscription non terminée, etc.).

Les entreprises utilisatrices de PennyLane doivent accepter les CGSU (Conditions générales de service et d'utilisation) de PennyLane lorsqu'elles se connectent, en raison de la confidentialité des données traitées, par exemple les données bancaires. Cependant, les clients des cabinets utilisateurs de PennyLane restent les clients des cabinets en vertu de leur lettre de mission.





Un éventuel changement de cabinet pour une entreprise sur PennyLane ne peut en aucun cas être initié par PennyLane, et ne pourra se faire qu'avec accord préalable du cabinet sortant conformément aux règles de déontologie applicables.

5. Nous bloquons le prix de notre outil de production

Nous avons un modèle innovant, car nous équipons à la fois le cabinet et le client du cabinet. Les revenus de PennyLane proviennent de sources équilibrées : les abonnements des cabinets, les abonnements refacturés par les cabinets à leurs clients, les abonnements souscrits par les PME-ETI de taille plus importante, les abonnements souscrits par les indépendants et TPE spontanément ainsi que les services financiers.

Ceci nous permet de garantir aux cabinets d'une part la solidité financière nous permettant d'investir en R&D et d'autre part notre capacité à nous engager à maintenir un blocage du prix de l'outil de production côté cabinet.

Nous souhaitons aligner nos intérêts avec nos cabinets partenaires, c'est pour cela que nous nous engageons à toujours partager la valeur des revenus issus de l'outil de gestion et services financiers utilisés par les clients, par une remise qui vient diminuer le montant des factures des cabinets éligibles.

6. Nous poursuivrons nos investissements dans l'innovation et utiliserons l'intelligence artificielle à bon escient

Nous avons le capital nécessaire pour financer notre innovation, tout en visant une rentabilité à moyen-terme.

Notre engagement est de continuer à investir dans PennyLane pour en faire le meilleur outil cabinet. Nos investissements soutenus en R&D garantissent un produit évolutif qui intègre rapidement les ruptures technologiques comme l'IA générative et les changements réglementaires comme la facturation électronique, transformant ainsi ces défis en opportunités de productivité et de services additionnels.

Ces améliorations se font et se priorisent grâce à une réelle co-construction de notre solution avec les cabinets, notamment via les nombreux ateliers menés et via les remontées sur les évolutions attendues par nos utilisateurs afin de proposer la meilleure expérience possible.

Notre stratégie transparente se concentre sur un fort investissement dans notre outil comptable, soutenu par la plus grande équipe de développeurs dans l'univers de la comptabilité en France.

Nous investissons massivement sur l'intelligence artificielle, qui est déjà une réalité au sein de notre outil depuis sa création en 2020 et depuis juin 2024 pour l'IA générative. Nous nous engageons à utiliser l'Intelligence Artificielle à bon escient, au service des experts-comptables, augmentant leur capacité à se concentrer sur des missions à plus forte



valeur ajoutée, dans le respect des règles qui encadrent son utilisation (RGPD, IA Act...). Vos données ne sont utilisées que pour le fonctionnement des Fonctionnalités IA à votre initiative et ne servent pas à améliorer les modèles d'IA générative. Elles sont anonymisées pour respecter le secret professionnel et selon les recommandations de la CNIL en matière de RGPD. Nous avons choisi une infrastructure Microsoft Azure la plus sécurisée du marché et permettant une localisation des données limitée à l'Union Européenne.

7. Nous garantissons aux cabinets un accès à des données sécurisées, structurées et actionnables

Les données financières traitées par notre solution appartiennent aux cabinets et à leurs clients et leur sont disponibles gratuitement. Pennylane permet aux experts-comptables de les analyser et aux dirigeants de les exploiter. Nous nous engageons à ne jamais utiliser les données pour des finalités qui excéderaient celles prévues contractuellement de manière limitative, et en particulier à ne jamais les monétiser.

La donnée de gestion (par exemple les factures) appartient à votre client, comme stipulé dans nos CGVU SME : "Le Client est et reste à tout moment propriétaire des Données du Client." La donnée produite par le cabinet et ayant eu un retraitement comptable appartient au cabinet, comme stipulé dans nos CGVU Cabinets "Le Partenaire est et reste à tout moment propriétaire des Données du Partenaire."

Nous sommes certifiés ISO 27001 sur l'ensemble de nos activités et nous continuons d'investir dans la sécurité de notre solution, notamment via des audits techniques complets et test de pénétration annuels. En cas d'attaque sur l'infrastructure elle-même nous sommes capables de redéployer l'infrastructure complète de l'application (Infrastructure As A Code - IaAC) ce qui permet de garantir en quelques minutes un accès à l'application et aux données grâce à nos serveurs de sauvegarde continue. Nous maintenons en effet en continue une redondance de l'hébergement dans deux centres de données secondaires, séparés géographiquement du serveur principal, avec basculement automatique en quelques secondes vers un serveur secondaire en cas d'incident.

8. Nous sommes présents dans toutes les régions pour accompagner les cabinets français

Les équipes de Pennylane attestent d'une solide expérience sur le déploiement de cabinets, en termes de gestion de projet, de conduite du changement, de R&D technique et d'embarquement des clients. Afin de venir à la rencontre des cabinets français, elles sont implantées dans l'ensemble du territoire de la France métropolitaine et connaissent l'écosystème local. Nous souhaitons que chaque cabinet utilisateur ait un membre de l'équipe Pennylane situé au plus proche de chez eux, avec 75% à moins de 1 heure de route de son emplacement.

En effet, nous attachons une importance particulière à la proximité de notre relation, et sur les rapports humains de confiance. Chaque année, nous organisons de nombreux

événements en région afin de partager notre vision, présenter nos innovations mais surtout faciliter les échanges entre confrères.

9. Nous continuerons d'offrir la plateforme la plus interconnectée et ouverte du marché

Chez Pennylane, nous nous engageons à offrir des outils toujours plus performants et actuels pour relever les défis modernes de la comptabilité. Nous établissons continuellement des partenariats techniques afin de fournir des solutions qui répondent parfaitement aux besoins des cabinets et à ceux de leurs clients.

Aujourd'hui, Pennylane propose plus d'une centaine de connecteurs API disponibles sur étagère (sans aucun développement informatique nécessaire) et bien sûr une API publique permettant aux cabinets ou à leurs clients de développer n'importe quel nouveau connecteur avec un autre outil.

Pennylane a été officiellement immatriculée Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) par le service d'immatriculation de l'Etat. Nous nous engageons à mettre à disposition les fonctionnalités PDP à l'ensemble de nos clients sans surcoût.

10. Nous nous engageons à travailler avec les associations et institutions de la profession et à aligner notre modèle sur les intérêts de la profession

Nous nous engageons à collaborer étroitement avec les instances de la profession comptable et bien entendu à respecter scrupuleusement les règles relatives à l'exercice professionnel et la déontologie des experts-comptables.

Nous avons fait le choix de compter parmi nos cofondateurs Alexandre Roquoplo, diplômé d'expertise-comptable, et au sein de nos équipes de nombreux diplômés et memorialistes que l'on retrouve dans différents départements, ce qui renforce notre compréhension et notre respect des exigences de la profession.

Nous sommes profondément investis dans l'accompagnement des instances de la profession, notamment en soutenant leur présence événementielle et travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble des élus, tant sur le plan national que régional.

Chez Pennylane, nous croyons en la nécessité de rester alignés avec les normes et les pratiques établies pour continuer à offrir des solutions innovantes et conformes aux attentes de la profession. Nous nous efforçons de contrôler toute création de compte cabinet, afin que seuls ceux inscrits à l'Ordre puissent avoir un accès à la solution. Nous sommes également engagés dans une démarche de dialogue avec l'Ordre pour nous assurer que le modèle que nous construisons soit bien aligné avec les intérêts des experts-comptables et compatible avec les règles déontologiques qui leur sont applicables.

Nous espérons que cette charte clarifie notre ADN et nos engagements envers la profession. Notre attachement à cette profession grandit, et nous souhaitons lui fournir les outils nécessaires à son développement continu. Partagée avec la profession et déposée chez un huissier de justice, cette charte pourra être mise à jour ponctuellement sans jamais altérer ses principes fondamentaux.

Fait à Paris, le 6 septembre 2024

Les co-fondateurs de Pennylane

Arthur Waller

Arthur Waller

Tancrede Besnard

Tancrede Besnard



Quentin de Metz

Felix Blossier

Félix Blossier

Alexandre Roquoplo

Alexandre Roquoplo



Edouard Mascré

Thierry Deo

Thierry Deo



PENNYLANE

Société par actions simplifiée - RCS Cherbourg 880 265 921
3 rue de Franche Comté, 50100 Cherbourg-en-Cotentin

Title	Charte d'engagements
File name	Nos_dix_engagemen...ept_2024__1_.pdf
Document ID	f154b9fc78eba4595272e28e4a473ae206308e32
Audit trail date format	DD / MM / YYYY
Status	● Signed

Document history



06 / 09 / 2024
13:40:02 UTC

Sent for signature to Arthur Waller (arthur@pennylane.tech), Felix Blossier (felix@pennylane.tech), Tancrède Besnard (tancrede@pennylane.tech), quentin (quentin@pennylane.com), Alexandre Roquoplo (alexandre@pennylane.tech), Thierry Deo (thierry@pennylane.com) and Edouard Mascré (edouard@pennylane.tech) from stanislas.devilloutreys@pennylane.com
IP: 81.240.10.159



06 / 09 / 2024
13:40:22 UTC

Viewed by Thierry Deo (thierry@pennylane.com)
IP: 8.29.109.61



06 / 09 / 2024
13:40:40 UTC

Viewed by Alexandre Roquoplo (alexandre@pennylane.tech)
IP: 8.29.228.161



06 / 09 / 2024
13:42:10 UTC

Viewed by quentin (quentin@pennylane.com)
IP: 8.29.109.61



Title Charte d'engagements
File name Nos_dix_engagemen...ept_2024__1_.pdf
Document ID f154b9fc78eba4595272e28e4a473ae206308e32
Audit trail date format DD / MM / YYYY
Status ● Signed

Document history



06 / 09 / 2024
13:42:28 UTC

Signed by quentin (quentin@pennylane.com)
IP: 8.29.109.61



06 / 09 / 2024
13:42:30 UTC

Viewed by Tancrede Besnard (tancrede@pennylane.tech)
IP: 8.29.228.161



06 / 09 / 2024
13:44:36 UTC

Signed by Alexandre Roquoplo (alexandre@pennylane.tech)
IP: 8.29.228.161



06 / 09 / 2024
13:46:10 UTC

Viewed by Edouard Mascré (edouard@pennylane.tech)
IP: 8.29.228.161



06 / 09 / 2024
13:46:40 UTC

Signed by Edouard Mascré (edouard@pennylane.tech)
IP: 8.29.228.161



06 / 09 / 2024
13:46:53 UTC

Signed by Thierry Deo (thierry@pennylane.com)
IP: 8.29.109.61



Title Charte d'engagements
File name Nos_dix_engagemen...ept_2024__1_.pdf
Document ID f154b9fc78eba4595272e28e4a473ae206308e32
Audit trail date format DD / MM / YYYY
Status ● Signed

Document history



06 / 09 / 2024
13:47:20 UTC

Signed by Tancrede Besnard (tancrede@pennylane.tech)
IP: 8.29.228.161



06 / 09 / 2024
14:00:54 UTC

Viewed by Felix Blossier (felix@pennylane.tech)
IP: 8.29.228.161



06 / 09 / 2024
14:01:16 UTC

Signed by Felix Blossier (felix@pennylane.tech)
IP: 8.29.228.161



06 / 09 / 2024
14:29:50 UTC

Viewed by Arthur Waller (arthur@pennylane.tech)
IP: 92.184.118.180



06 / 09 / 2024
14:29:58 UTC

Signed by Arthur Waller (arthur@pennylane.tech)
IP: 92.184.118.180



06 / 09 / 2024
14:29:58 UTC

The document has been completed.



PROCES VERBAL DE CONSTAT

Société Civile Professionnelle

VENEZIA

Commissaires de Justice Associés

www.venezia-commissairesdejustice.com

28 rue de Diane

95100 ARGENTEUIL

01 39 61 00 15

contact95@venezia-huissiers.com

130 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

01 46 24 62 50

venezia@venezia-huissiers.com

18 rue Joël Le Theule

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

01 30 54 04 51

contact78@venezia-huissiers.com

VENEZIA
COMMISSAIRES DE JUSTICE



COPIE NUMERIQUE

VENEZIA
COMMISSAIRES DE JUSTICE

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE SIX SEPTEMBRE

A LA REQUÊTE DE :

La Société PENNYLANE société par actions simplifiée inscrite au registre du commerce et des sociétés de Cherbourg sous le numéro 880 265 921 dont le siège social est à CHERBOURG EN COTENTIN (50100) 3 rue de Franche Comté prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

IL M'EST EXPOSE :

Que la Société PENNYLANE estime avoir intérêt pour la défense et la sauvegarde de ses droits à donner date certaine par Commissaire de Justice à sa charte d'engagements.

Qu'elle me requiert à cet effet.

Et de tout dresser procès-verbal de constat.

DÉFÉRANT A CETTE RÉQUISITION :

Je, Frédérine LODIEU, Commissaire de Justice associée au sein de la Société Civile et Professionnelle VENEZIA, Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice, 130 avenue Charles de Gaulle à NEUILLY-SUR-SEINE (92200), soussignée,

Reçois ce jour en sur mon adresse mail f.lodieu@venezia-huissiers.com à 16 heures 32 un mail de la Société requérante en la personne de Monsieur Stanislas de Villoutreys contenant un fichier au format pdf.

Je constate que ce document est à l'entête de PENNYLANE, son titre est "Nos dix engagements pour la profession comptable" et contient 10 articles numérotés de 1 à 10.

Ce document est établi sur 6 pages, daté du 6 septembre 2024 et signé par: Arthur Waller, Tancrede Besnard, Quentin de Metz, Félix Blossier, Alexandre Roquoplo, Edouard Mascré et Thierry Deo.

A ce document sont jointes trois pages contenant l'historique de la signature numérique du document par Dropbox Sign.

J'appose sur la charte et son historique de signatures mon sceau, ma signature ainsi que la date du jour.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de constat afin de servir et valoir ce que de droit.

Frédérine LODIEU

